VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter, dossier No 83 901, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1908, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908, j'offrirai à vendre JEUDI, le 19 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières suivantes, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Donane, Galvez et Miro désignés par les numéros trois et quatre, dans l'ilet No 22 sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt le seizième jour de juillet 1853, déposée en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année; les dits lots sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces, et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo. de Armas, voyer, daté le 3 février 1908, et lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A commençant à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2208-10 rue Bienville, contenant cinq chambres de chaque côté.

Les améliorations sur le lot B consistant d'une résidence simple à deux étages, connue comme No 2214 rue Bienville. Ces deux morceaux de propriété seront offerts séparément.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Donane, Johnson et Galvez, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire, par acte daté le 10 octobre 1853 et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal; vingt neuf pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond divisant ledit lot du lot No 10; cent quatorze pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No huit; quatre vingt dix huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Johnson et seize pieds sur une ligne oblique courant de la rue Johnson à la rue du Canal, et le divisant d'un petit lot triangulaire lequel formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, la façade à la rue du Canal, commençant cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes du dit encoignure et la façade à la rue Johnson à quinze pieds cinq pouces du même. Et un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le même District et contigu au ci-dessus et d'une forme triangulaire, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, mesurant cinq pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue du Canal, quinze pieds et deux lignes de face à la rue Johnson; quinze pieds, onze pouces, six lignes sur la ligne divisant ladite portion de terre de la propriété ci dessus décrite, le tout en mesure américaine, et d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme une pharmacie, et connue comme No 2101 rue du Canal, aussi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Donane, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'ilet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct. 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur, hypothèque, etc., l'intérêt du mineur Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. K. Skinner, notaire.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. | 1514-16 Rue N. Villeré

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,864, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

Par M. A. Baccich, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 6 mars 1908, je vendrai, à l'enchère publique, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Villeré, Colombus, Marais et l'avenue St Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, voyer, le 16 mars 1889, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commençant à une distance de quatre-vingt quatorze pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Columbus et mesurant soixante neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colombus, de trente deux pieds, et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de côté opposée.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Emilie Rouquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire enregistré au Bureau des Aliénations, livre 111, folio 679.

Les améliorations consistent du cottage double toiture en ardoises, Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $18.00 par mois.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance Annonciation et Thalie, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S Karstendiek, par acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises, Nos 926-928 rue Erato, loué $38 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets des dits acquéreurs portant la date avec le jour de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, en plus seront les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.
A. D. Danziger, avocat.
16 mars—15 22 29—avril 5 12 16

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau, Livres, Portraits, Coffres-Forts, Mulets, Wagons, Charrettes, Balances, Charbon, Coke et la Clientèle des Affaires.

Succession de Frederick B. Nunn.

No 84,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Kernaghan, Cordill & Parkerson.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 25 mars 1908, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1908, de l'Hon. George H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans le local 726 rue Poydras, entre les rues St Charles et Carondelet.

Un lot de meubles de maison, comprenant un pupitre auquel on travaille debout et assis pupitre avec couverture roulante, chaises, deux coffres-forts à combinaison avec portes double, "typewriter" livres, portraits, etc., et la clientèle des affaires.

Le même jour à 1 heure p. m., il sera vendu sur les lieux, coin des rues Race et Levée, et à l'encoignure des rues Robin et Levée:

Sept mulets, une charrette à charbon neuve, cinq charrettes à charbon, deux wagons à charbon, sept jeux de harnais, un lot de licous, brosses, lampes, roues, brouettes, pompes, cordes, quarante trois pelles et fourches, réservoir à eau, wagons, balances, charbon et coke et une petite bâtisse et machine au chantier de la rue Race.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
14mars—14 15 22 25

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double dans le Deuxième District.

Nos...... RUE URSULINES.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1908, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Mme Alphee Lafon, Veuve de Lovinski Bodin.

No 84,352—Cour Civile de District.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 février 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, Je vendrai au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Claiborne, Ursulines et Robertson, désignée par la lettre A, sur un devis de la dite propriété fait par Edgar Sagheus, voyer, daté le 15 juin 1894, d'après lequel devis ledit lot ou portion de terre mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pds 11 pcs 5 lignes) de face à la rue Ursulines par une profondeur et façade à la rue Robertson de soixante treize pieds, onze pouces et cinq lignes (73 pds 11 pcs 5 lignes).

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm H. Renaudin, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 187 rue Carondelet.
Jas Wilkinson, avocat pour l'exécuteur.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 2

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2336 rue Milan, coin Howard.

Dans la succession de Mme Marie C. Albert, épouse de John B. Hereford, No 76,468, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par Ramsey & O'Neal, encanteurs, bureau 340 rue Carondelet, MARDI, 31 mars 1908, à midi, à la Bourse des Biens Fonciers, 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du et signé le 2 février 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans la susdite affaire à moi dirigé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No 562, borné par les rues Milan, St George, Berlin et Green; laquelle portion de terre se compose du terrain No 13 et d'une partie du terrain No14, et mesurant ensemble quarante cinq (45) pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de cent vingt (120) pieds et forme le coin desdites rues Milan et St George, le tout conformément à un plan de D. N. Brosnan, député voyer de la ville, le 4 novembre 1891, et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 5 juin 1895.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Mme Marie Susane Schuts, épouse d'Alcide Albert, par deux actes enregistrés C. O. B. 194 folio 701 et C. O. B. 171 folio 696.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et de l'acte de vente pardevant Louis A. Tichenor, notaire; et il fera un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Jno. D. Nix, avocat.
27 fév—27—mars 1 8 15 22 29 31

Succession de Mme Abe Smith

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 85,144 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm Andrew Collins, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm Andrew Collins, avocat.
14 mars—14 18 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour construire dans le Sixième District.

Rue Clara, coin de la rue Cadiz. (L'ilet de rues Willow et Jena.)

Succession de Toby Hart.

No 82,747. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, ~~le 14~~ avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 8, 9 et 10 et partie du lot 7 de l'ilet 656, Sixième District, borné par les rues Cadiz, Clara, Jéna et Willow, mesurant comme suit: les lots 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 10 formant l'encoignure des rues Cadiz et Clara, et la partie du lot 7 mesurant 20 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix de vente.

L'acte de vente pardevant J. C. Davey jeune, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 mar—14 15 22 29—avril 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottages doubles et simples, bien situés, dans le Deuxième District.

Le bon cottage double, 812 et 814 rue Quartier, entre Bourbon et Dauphine

Le joli cottage double 2329 et 2331 avenue Ursulines.

Le joli cottage simple, sur deux grands terrains, 3139 rue De Soto, coin Rendon.

Le nouveau cottage double, 1314 et 1316 rue Rendon, entre De Soto et Grande Route St Jean,

Marie Clemence Cathalongue et al vs Valentine Catalongue, ex. test. et als.

No 84,644, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Danziger & Tessier—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, le 31 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 février 1908 et signé le 17 février 1908, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Quartier, Bourbon, Hôpital et Dauphine, figurant sur un plan par Joseph Communy, voyer, le 21 septembre 1816, annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel lot de terre mesurant 55 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Quartier, par une profondeur de 35 pieds 2 pouces sur laquelle 3 pieds 2 pouces doivent être pris sur la propriété de E. Mazureau ou assignés. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté et sont désignées par les Nos 812 et 814 rue Quartier.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 292 borné par l'avenue Ursulines, les rues Miro, Tonti et Hôpital, désigné par le No 8 sur un devis et certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, daté le 2 décembre 1885, annexé à un acte de Jules Meunier, notaire en cette ville, le 12 octobre 1907; d'après ledit devis, ledit lot commence à une distance de 60 pieds de l'avenue Ursulines et la rue Tonti, et mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue Ursulines par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 2329 et 2331 avenue Ursulines et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 436, borné par les rues De Soto (autrefois Washington), Rendon (autrefois Deuxième), Lopez (autrefois Troisième) et Grande Route St Jean, désigné par la lettre A, sur un devis et certificat de voyer, fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civile, daté le 11 octobre 1907, annexé à un acte pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville, le 12 octobre 1907, d'après ledit devis, ledit lot de terre mesurant en mesure américaine 62 pieds de face à la rue De Soto par une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rendon, de 94 pieds, 3 pouces 4 lignes. Les améliorations comprenant une résidence en bois à un étage et mansarde couverte en ardoises, retiré de la banquette et contenant sept chambres, citerne, hangar, galerie, etc. La maison est bien tapissée partout, la banquette est pavée en briques avec une grande pelouse et la propriété est désigné par le No 3139 rue De Soto.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété troisièmement décrite, désigné par la lettre B sur le croquis ci-dessus mentionné par Geo. De Armas, et mesurant d'après ledit croquis, en mesure américaine, 33 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Rendon sur 62 pieds de profondeur, et 32 pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, neuf, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. et sont désignées par les Nos 1314 et 1316 rue Rendon.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien situées et sont des placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur payable en un et deux ans après la date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, les transferts de l'assurance, etc., et l'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère les taxes de 1908; dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 fév—29—mars 1 8 15 22 29 31

Jas. A. Brennan et fille.

Propriétés de valeur de commerce et se louant

DU PREMIER DISTRICT.

Magasin double à deux étages,

1001 ET 1003 RUE POEYFARRE.

Coin Constance, ayant chacun 8 chambres et loués chacun environ $35 par mois.

Bâtisse seule à deux étages en briques et en bois.

1012 RUE MAGAZINE.

Près l'avenue Howard, ayant environ 12 chambres, gaz, corridors en haut et en bas, large allée à l'arrière sur l'avenue Howard et loué $35 par mois.

Bâtisse seule à deux étages en briques,

461 AVENUE HOWARD, coin de la rue Constance.

Bâtisse seule à deux étages en briques et en bois,

462 AVENUE HOWARD, COIN CONSTANCE.

Avec les deux

Maisons de résidence seules à deux étages,

1007 et 1011 RUE CONSTANCE.

Ayant chacune 3 et 4 chambres.

Ces propriétés sont adjacentes à la Fonderie Schwartz et les Compagnies Walker-Moss et la fabrique de glace, et sont dans le cœur du centre commerçant et manufacturier, elles sont à proximité de tous les chemins de fer à vapeur

SUCCESSION DE PATRICK RONAN.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A—No 84,979.

Il sera vendu à l'encan, MARDI, le 31 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, daté du et signé le 26 février 1908 dans la susdite affaire la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Poeyfarré, Constance, Magazine et Delord, ou avenue Howard, mesurant vingt huit (28) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes rue Poeyfarré, sur une profondeur et façade de quatre vingts (80) pieds rue Constance, formant le coin desdites deux rues, et désigné par les Nos municipaux 1001 et 1003 rue Poeyfarré.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delord ou l'avenue Howard et la rue Poeyfarré. Ledit terrain étant désigné par le No 4 sur un plan de G. T. Dunbar, ancien voyer, daté du 12 novembre 1846, déposé en l'étude de Wm Christie, ancien notaire, sur le plan No 46 du livre des plans No 2; ledit lot mesurant vingt quatre [24] pieds, cinq et deux septièmes (5 2|7) pouces de façade, rue Magazine sur cent treize [113] pieds, deux (2) pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de onze [11] pieds onze [11] pouces de largeur commune au dit lot et à d'autres, le tout en mesure américaine; et est le terrain le plus rapproché de l'avenue Howard, des deux terrains acquis par Patrick Ronan, de la Société Eureka Homestead, par acte passé pardevant E. J. Barnett, notaire, le 2 août 1898. Les améliorations comprennent la maison de résidence seule à deux étages No 1012 rue Magazine.

Le terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Delord ou avenue Howard, Constance et St Joseph, désigné comme terrain No un (1) sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 16 mars 1834, annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 3 juin 1834, et mesurant dix huit (18) pieds trois (3) pouces et quatre (4) lignes de façade rue Delord sur quatre vingts (80) pieds de profondeur et de façade rue Constance, et porte le numéro municipal 461 avenue Howard.

4° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No 17, dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delord (maintenant Howard) et Poeyfarré, sur un plan dressé par G. F. Dunbar, ancien voyer, daté du 12 novembre 1846, déposé sous le No 46 dans le livre des plans No 2, de William Christie, ancien notaire, et mesurant vingt deux (22) pieds, sept et trois cinquièmes (7 3|5) pouces de façade rue Delord ou avenue Howard, sur cent (100) pieds de profondeur et de façade rue Constance, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Les améliorations comprennent la bâtisse de commerce en briques et en bois à deux étages 462 avenue Howard, et les deux bâtisses seules à deux étages 1007 et 1011 rue Constance.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de 1908; 10 0|0 de dépôt requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats de l'administratrice.
28 fév—28—mars 1 8 15 22 29 31

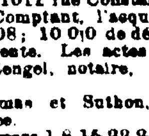

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.
19mai—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 85,310—In Re Teche Valley Furniture Company demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés:

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion desdits créanciers de la Teche Valley Furniture Company soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Scott E. Beer, notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, le 8me jour d'avril 1908, à 11 heures A. M., pour voter, accordant ou refusant l'application de ladite Teche Valley Furniture Company et Ralph Perez, Mme Augustine Landry et August Condon pour un répit de six, douze et dix-huit mois de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que H. B. McMurray Jr., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite Teche Valley Furniture Company, Ralph Perez, Mme Augustine Landry et August Condon soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1908.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.
Meyer S. Dreifus, avocat.
11 mars—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS

Parker-Blake Company Limited

versus V. H. Provensal Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,430 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur D. Parker, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Waguespack, Foster et Denechaud, avocats. 15 mars—15 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Luke Vigneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 82,372 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugné, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E.T. Florance, avocat.
12 mars—12 16 21

Succession de Julian D. Payne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,925—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Walter J. Ferguson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre, de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John Dymond Jr, avocat.
7 mars—7 11 16

Succession de Chas F. Belden

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,207 – Division B—Attendu que Mme Frances Marsden, veuve de Charles Frederick Belden a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Chas F. Belden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Stafford, Lambert & Robinson, avocats.
12 mars—12 16 21

Succession de Michel Klair ou Michel Clairer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 83,106—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Klair, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jas Boyd Grinage, avocat.
7mars—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une Pharmacie à douze mois de crédit.

Geo. S. Foerster vs Léon Saporito.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32,933. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 19me jour de mars 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: sur les lieux No 2431 rue Dryades, coin de la rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, le contenu et installations de la pharmacie se trouvant dans ledit local comprenant coffre-fort en fer, balances 1 "cash register", vitrine à prescriptions, vitrines, comptoirs, médecines patentées, drogues, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Cette vente à l'encan étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée aux plus hauts enchérisseurs respectivement pour ce qu'elle rapportera à crédit de douze mois; l'acquéreur déduisant des enchères respectives et payant comptant les frais de publicité, le tout d'environ $133,55, et fournissant bon pour le reste portant 5 0|0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Stafford, Lambert & Robertson, avocats pour le demandeur.
8 mars—8 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un "Cash Register", Coffre-fort, Cigares, Tabac, etc., etc.

U. Koen & Co vs Mme I. R. Beau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,320 — En vertu d'un ordre de vente daté le 13 mars 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 mars 1908, à 10:30 heures A. M. les propriétés ci-après décrites, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.
Un "National Cash Register".
Un coffre-fort.
Un lot de cigares, cigarettes, tabac, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs.
14 mars—14 au 18 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE Splendide occasion

Pour un placement profitable et sûr.

Vente d'un Grand Moulin à Farine de Valeur.

Vente du Shérif de vastes terrains dans le Deuxième District.

Dans l'ilet borné par les rues

Toulouse, Scott, Cortez et St-Louis,

Ayant toute la façade sur la rue Toulouse de 319.75|100' et 120.75|100' de profondeur et façade sur chacune des rues Cortez et Scott et 319.75|100' de largeur sur la ligne du fond.

Avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent.

Ensemble avec toutes et particulièrement les Machines, Bouilloires, Fourneaux, Machinerie, Appareils et Applications de tous genre, sorte ou description, contenu et autour de ladite propriété ou en faisant partie.

Le tout constituant, formant et consistant de la propriété et du moulin entier de la

New Orleans Milling Company.

Dans l'affaire de

Edwin T. Merrick vs New Orleans Milling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,197—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 avril 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant incluant "switch track" sur ladite propriété, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Cortez, Toulouse et Scott, et mesurant trois cent dix neuf et soixante quinze centièmes pieds (319.75') de face à la rue Toulouse (étant la façade complète de l'ilet sur la rue Toulouse) sur une profondeur et façade sur les deux rues Scott et Cortez de cent vingt et soixante quinze centièmes pieds (120.75') d'une largeur sur la ligne du fond vers et parallèlement avec la rue St Louis de trois cent dix neuf et soixante quinze centièmes pieds (319.75').

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de la "New Orleans Terminal Company.

Ensemble avec toutes et particulièrement les machines, chaudières, fourneaux, machinerie, appareils et applications de tous genre, sorte ou descriptions, contenu en et à l'entoure de ladite propriété en rapport avec cela. Le tout constituant la propriété connue comme La New Orleans Milling Company.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Merrick & Lewis; Philip Gensler Jr. et R. J. Schwarz, avocats pour le demandeur.
6 mars—6 7 13 20 27—avril 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano par le Shérif.

John Schwab vs B. S. McKee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,848—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 23 mars 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le Magasin de Musique de Schwab, Nos 1627-1629 rue Dryades—
Un Piano fait par F. Connor.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.
12mars—12 18 23

ASSURANCES

RAPPORT ANNUEL

—DE LA—

North State Fire Insurance Company, de Greensboro, N. C.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital payé	$ 200 000 00
Actif	507 902 14
Passif, moins capital et surplus	196 014 76
Surplus	111 887 38
Primes reçues en Louisiane, 1907:	
Feu	$19 326 48
Mer	——
Total	$ 19 326 48
Pertes payées en Louisiane, 1907:	
Feu	$ 1 709 56
Mer	
Total	$ 1,709 56

Etat de la Louisiane, Bureau du Secrétaire d'Etat, Département d'Assurances.

Je, autorité soussignée, certifie par le présent que le tableau ci-dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de ladite North State Fire Insurance Company de Greensboro, N. C., en record et enregistré dans les archives de ce Bureau.

Témoin, ma signature et sceau du Bureau, ce 6me jour de mars 1908.
EUGENE J. McGIVNEY.
[Sceau] Assistant secrétaire d'Etat.
Agent résident — H. F. Owsley, 301, Bâtisse Hibernia.
1 mars—1 m

RAPPORT ANNUEL DE LA

Commonwealth Fire Insurance Company de Ottumwa, Iowa.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital payé	$100 000 00
Actif	197 784 45
Passif, moins capital et surplus	76 441 56
Surplus	21 342 89
Primes reçues en Louisiane, 1907:	
Feu	$1,151 66
Mer	
Total	$ 1,151 66
Pertes payées en Louisiane, 1907:	
Feu	
Mer	
Total	

Etat de la Louisiane, Bureau du Secrétaire d'Etat, Département d'Assurances.

Je, autorité soussignée, certifie par le présent que le tableau ci-dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de ladite Commonwealth Fire Insurance Company de Ottumwa, Iowa, en record et enregistré dans les archives de ce Bureau.

Témoin, ma signature et sceau du Bureau, ce 28me jour de février 1908.
EUGENE J. McGIVNEY.
[Sceau] Assistant Secrétaire d'Etat.
Agent spécial, F. L. Mitchell, 301, Bâtisse Hibernia.
1 mars—1 m

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Metropolitan Fire Insurance Company de Chicago, Illinois.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital payé	$200,000 00
Actif	386,275 04
Passif, moins capital et surplus	159,805 94
Surplus	26,469 10
Primes reçues en Louisiane, 1907:	
Feu	$15,825 71
Mer	
Total	$15,825 71
Pertes payées en Louisiane, 1907:	
Feu	$ 9,967 56
Mer	
Total	$9,967 56

Etat de la Louisiane, Bureau du Secrétaire d'Etat, Département d'Assurances.

Je, autorité soussignée, certifie par le présent que le tableau ci-dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de la dite Metropolitan Fire Insurance Company de Chicago, Illinois, en record et enregistré dans les archives de ce bureau.

Témoin, ma signature et sceau du bureau, ce 28me jour de février 1908
EUGENE J. McGIVNEY.
[Sceau] Assistant Secrétaire d'Etat.
Agents résidents—Stroudback & Stern, 322 Baronne.
1 mars—1m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 19 mars.
*LA TOURAINE, 26 mars.
*LA SAVOIE, 2 avril.
*LA PROVENCE, 9 avril.
*LA LORRAINE, 16 avril.
*LA TOURAINE, 23 avril.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. MEXICO, 14 mars 1908.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

CHEMINS DE FER

Billets de Voyages Spéciaux

A

Des Points en Louisiane et au Texas

ET A LA

Ville de Mexico

PAR VOIE DU

SOUTHERN PACIFIC

Le prix d'un voyage plus $2.00 pour l'Aller et le Retour.

BILLETS EN VENTE
3, 4 ET 5 MARS 1908.

Pour détails s'adresser au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
227 Rue St-Charles.
PHONE MAIN 4027.

SOYEZ CIRCONSPECT

Voyagez par

L'Illinois Central

Véritablement le meilleur service à Tous les Points du Nord. Deux excellents Trains par Jour de la Nouvelle-Orléans avec Cars Dortoirs et Réfectoires Modernes, Cars Buffet-Bibliothèque, Cars à Fauteuils et Voitures.

Quittent la Nouvelle Orléans à	9 15 a. m.	7 10 p. m.
Arrivent à Louisville à	7.50 a. m.	6 35 p. m.
" Cincinnati à	Midi	9 15 p. m.
" St Louis à	7 34 a. m.	4 15 p. m.
" Chicago à	11.30 a. m.	9.30 p. m.

Déjeuner et souper servis en quittant la Nouvelle-Orléans. Connections aux points ci-dessus nommés pour tous les points de l'Est, l'Ouest et au Nord.

Bureau des Billets en Ville,
141 RUE ST-CHARLES.

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le PLUS PROMPT Une Bonne Ligne à

CINCINNATI
LOUISVILLE
CHICAGO

Avec Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Réfectoire.

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.
PHONE 4093 M.
15mars—

Q. & C. ROUTE

New Orleans and Northeastern Railroad.

LES EXCURSIONS DU MERCREDI A

LUMBERTON, Miss.,

AUX POINTS INTERMEDIAIRES

seront reprises

LE 10 AVRIL,

Avec le même horaire que

L'EXCURSION DU DIMANCHE.

Quittant la Nouvelle Orléans 7:40 heures a. m

Bureau où se vendent les billets,

211 rue St-Charles.

Dépôt au coin des rues Press et Levée.

"OZONE ROUTE"

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES ET MERCREDIS

– De la Nouvelle Orléans, Lac. à –

Covington, Gravelpit,
Claiborne, Maud,
Abita Springs, Amos,
Mandeville Jct., Mandeville,
St. Tammany, Burford,
Florenville Jct., Leslie,
Bogalusa, Bush,
Lee's Creek, Talisheek,
Rio, Wortham.

Le train quitte la Press Station à 7 20 a. m.
Arrive à la Nouvelle Orléans à 6.35 p. m.
Les plus beaux cars-vestibules en usage sur tous les trains y compris des cars cafés-salons.
Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.
Pour plus amples informations, s'adresser à

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.
705 rue Gravier, sous l'hôtel St Charles.
(Phone Main 488.)
27 sept—27

La Compagnie de Chemin de

Yazoo & Mississippi Valley.

Departs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1905	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 13
3:15 m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	8:15 a. m.
22	Express de jour locale	No 27
:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	5:50 p. m.
No 34		No
p. m.	Bayou Sara Accom'tn	9:40 a. m.
No 36		No 37
:00 m.	Excursion Dimanche	9:40 p. m.

BUREAU DES TICKETS
ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle Orléans.